

Explications sur la révision globale des règlements de l'UNES

Situation actuelle des statuts de l'UNES

Les statuts et les règlements sont une partie importante de la structure de l'UNES. Ils constituent la base du fonctionnement de l'association et, en cas de conflit, la base de la résolution des divergences d'opinion. Ils garantissent aux membres des droits de participation et leur permettent de participer à la formation de l'opinion au sein de l'association. Il est donc essentiel que ces statuts et règlements soient clairs et sans ambiguïté. Malheureusement, ce n'est plus le cas aujourd'hui à l'UNES.

Cela s'explique par le fait que les règlements de l'UNES n'ont pas fait l'objet d'une véritable révision totale depuis 2002. Des modifications ont certes été apportées à la structure et au mode de fonctionnement de l'union, mais pas à la structure et au fonctionnement des règlements. Les règlements actuels sont un amalgame de modifications apportées au cours des 20 dernières années, ce qui entraîne de nombreux problèmes, expliqués ci-dessous.

Des règlements peu clairs

Les règlements actuels de la VSS sont souvent peu clairs. Pour trouver une réglementation précise, il faut souvent consulter plusieurs règlements. Par exemple, le mode de fonctionnement de l'AD se trouve en partie dans les statuts et en partie dans le règlement général. A cela s'ajoutent encore certaines règles dans le règlement financier. Cette répartition rend les règlements peu clairs et complique la compréhension de toutes les parties concernées.

Contradictions

Ces adaptations successives des règlements VSS entraînent malheureusement aussi des incohérences. Ainsi, souvent seules certaines parties des règlements sont adaptées lors d'une modification. Avec le temps, cela conduit à de plus en plus de contradictions, ce qui rend évidemment l'interprétation des règlements très difficile. En plus, les versions en allemand et en français ne sont pas toujours équivalentes, ce qui peut entraîner des conflits.

Règlements incomplets

Les règlements actuels de l'UNES sont en partie incomplets. Il manque par exemple des réglementations sur les différents fonds. En plus, les réformes structurelles successives ont été menées sans que celles-ci soient réellement intégrées dans les règlements. C'était une demande explicite de la dernière réforme structurelle que les règlements soient également adaptés en profondeur par la suite. Cela n'a jamais été fait.

Passages obsolètes

Certains passages des statuts de l'UNES ne correspondent pas à la pratique vécue au sein de l'association. Il est par exemple question de tâches de la coprésidence qui sont aujourd'hui assumées par le secrétariat général.

Procédures trop compliquées

Les règlements de l'UNES prescrivent actuellement encore de nombreux détails de procédure qui sont dépassés. Un exemple en est l'obligation de présenter une copie physique de chaque proposition de modification pour la CdG lors de l'AD, ou le système actuel des envois de l'AD.

Marge d'interprétation

Enfin, les règlements actuels laissent souvent une grande place à l'interprétation. Par exemple, les obligations de la CdC sont détaillées dans deux articles, sans véritable énumération de ses droits.

Notre proposition

Au vu des points mentionnés ci-dessus, nous considérons qu'une véritable révision globale et profonde est nécessaire.

Objectifs généraux de la révision

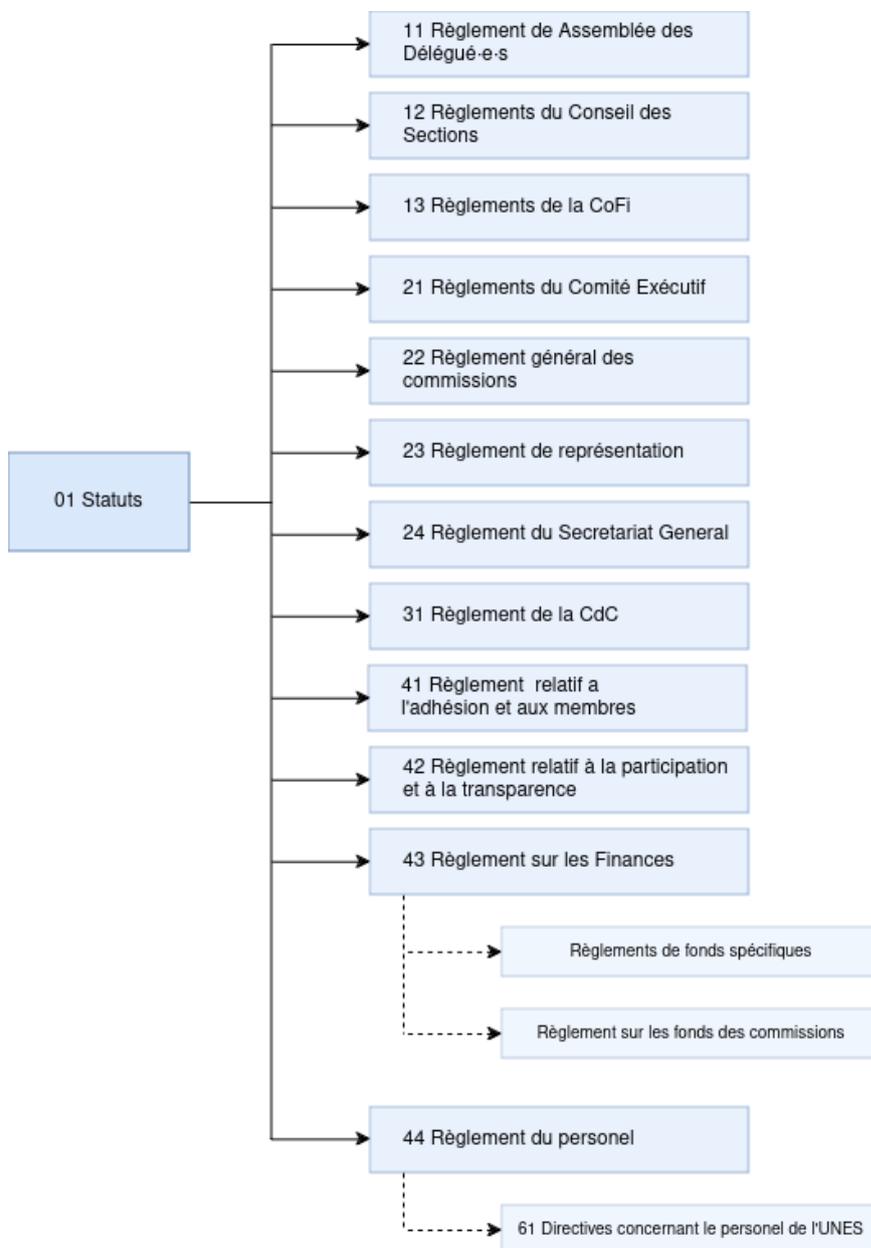
Une révision globale devrait au moins remédier aux problèmes susmentionnés, raison pour laquelle nous proposons les objectifs suivants :

1. Des règlements et des statuts clairs et bien structurés
2. Suppression de toutes les contradictions
3. Ancrage réglementaire du status quo
4. Clarification de la marge d'interprétation là où nécessaire
5. Simplification de certains processus au sein de l'union

Structure globale de la révision

Pour atteindre ces objectifs, nous proposons la structure suivante, qui est utilisée depuis 3 ans au VSETH.

Les statuts constituent le règlement suprême de l'association. Ils contiennent la forme juridique et le but de l'association ainsi qu'une déclaration sur la structure globale de l'association. Tout le reste est renvoyé à d'autres règlements. Ainsi, chaque organe reçoit désormais un règlement qui contient la composition, les tâches et les processus de cet organe. En outre, quelques autres "règlements thématiques" seront ajoutés, comme par exemple un règlement financier et un règlement du personnel.



Simplification des processus

L'objectif de la révision est de ne pas apporter de modifications structurelles à la VSS, mais nous ne voulons pas non plus copier la partie obsolète des règlements, c'est pourquoi nous souhaitons également procéder à des adaptations de contenu dans certains cas. Ces modifications se réduisent toutefois à un minimum et doivent être clairement signalées dans la proposition finale.

Ancrage des droits et de la participation des membres

Nous proposons un règlement de participation et de transparence qui énumère les différents types de propositions, explique les motions d'ordre, énumère les formalités relatives aux votes et aux élections et ancre les flux d'information au sein de l'association. Cela doit renforcer la participation démocratique de la section et de ses membres et ancrer les règles formelles concernant les votes dans toute l'association. Un tel règlement a également été introduit avec beaucoup de succès au sein du VSETH.

Traduction professionnelle

Un autre objectif est que les versions allemande et française de la révision soient équivalentes en termes de contenu. Malheureusement, la logistique ne nous permet d'effectuer la révision que dans une seule langue, mais nous voulons faire traduire la version allemande par des professionnels afin de garantir que la version française soit de la même qualité. Parallèlement, une discussion peut être menée pour savoir si les statuts doivent être traduits en italien et en anglais. Nous posons cette question à l'AD.

Langue inclusive

Un dernier objectif est d'utiliser un langage uniforme et inclusif dans l'ensemble de la révision, tant en allemand qu'en français. Pour cela, le plan actuel est de s'inspirer des recommandations de la Chancellerie fédérale¹.

Prochaines étapes

Début de la consultation de la première version (multilingue)

Grâce à une phase de consultation, les sections ainsi que le comité et la CdC ont le temps nécessaire pour se pencher de manière approfondie sur les nouveaux statuts. Les dispositions détaillées doivent être explicitement discutées durant cette phase - et non lors de l'AD. Pour cette phase, nous proposons de créer un groupe de travail chargé d'accompagner la consultation.

¹<https://www.bk.admin.ch/bk/de/home/dokumentation/sprachen/hilfsmittel-textredaktion/leitfaden-zum-geschlechtergerechten-formulieren.html>

Intégration des réponses de la consultation

Les réponses recueillies lors de la procédure de consultation et les dispositions détaillées manquantes seront bien entendu discutées et intégrées de manière consensuelle. Il faudra faire attention aux différences linguistiques et éventuellement traduire à nouveau les versions finales. En outre, les statuts finis sont testés sur des loopholes. L'idéal serait d'avoir une version finale à la fin de cette phase, qui puisse être adoptée sans grande discussion lors de la prochaine AD. Afin de permettre une large formation d'opinion, nous proposons de mettre en place un GT chargé d'examiner les réponses à la consultation et de les mettre en œuvre afin de présenter une proposition susceptible d'obtenir la majorité à la 183e AD.

Afin de rendre le travail du GT plus agréable et plus efficace, nous proposons que le GT se réunisse un week-end pour finaliser les statuts et les règlements sur la base des réponses à la consultation.

Décision de la 183e AD sur les nouveaux statuts

La 183e AD décide de l'adoption des nouveaux statuts et les met en vigueur.

Motions

Pour les raisons mentionnées ci-dessus, nous demandons :

1. Une décision de principe sur la direction actuelle de la révision.
2. La création d'un GT Révision des statuts afin de mener la consultation et de faire une proposition à la prochaine AD.
3. Une décision de principe sur les langues dans lesquelles les règlements doivent être traduits (et mis à jour).
4. Une demande d'adaptation du budget pour permettre l'organisation d'un week-end statuts.